



**COMMUNE D'UNIEUX**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 13 MARS 2023**

Le lundi treize mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date trois mars deux mille vingt-trois en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents :** MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Juliette HAUW, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Nicolas DUTARTRE, Morgane RICHARD, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER, Frédéric BATTIE.

**Pouvoirs déposés :** Mme Agnès PESTRE à M. Fabrice MIALON, Mme Nathalie RAFFIN à M. Daniel RATHIER, M. Stéphane CESARATTO à Mme Véronique ROMEYER, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

**Excusé :** M. Laurent LAFRECHOUX.

Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 23 - Nombre de votants : 28

**Désignation de secrétaire de séance :** Mme Gisèle ARSAC

**DÉLIBÉRATION N°2023-03-17**

**OBJET : MOTION SUR LA RÉFORME DES RETRAITES**

Les retraités jouent un rôle extrêmement positif dans la société, et notre commune en est le témoin. Beaucoup de bénévoles de la vie associative, nombre de soutien familiaux sont des retraités vraiment actifs, dont l'engagement social est considérable, irremplaçable. La retraite doit rester un bel âge de la vie, utile pour soi et pour les autres. Les Unieutaires s'inquiètent vivement du projet gouvernemental et se mobilisent sur cet enjeu pour eux et pour la vie de la commune.

Le 10 janvier dernier, Madame la Première Ministre a en effet annoncé une nouvelle réforme des retraites portant l'âge légal de la retraite à 64 ans avec une augmentation de durée de cotisation. Cette réforme voulue par le Président de la République Emmanuel Macron s'inscrit dans le mouvement engagé depuis plusieurs décennies d'attaques successives contre le droit à la retraite à 60 ans en vigueur après 1981. Cet acquis rendu possible par la forte solidarité entre générations s'appuie sur les cotisations versées par les actifs au titre de l'assurance vieillesse immédiatement utilisée pour payer les pensions des retraités actuels. C'est le principe du système de retraite par répartition mis en place en 1945 et qui est l'héritage du Conseil National de la Résistance.

Aujourd'hui, le Gouvernement justifie sa réforme régressive par la nécessité de financement supplémentaire de ce système de retraite solidaire.

18 milliards d'euros d'ici 2030 seraient dégagés avec sa réforme. Or, de nombreuses études démontrent pourtant le contraire quant au manque de financement. Ainsi, le Conseil d'Orientation des Retraites qui pourtant est un organisme officiel qui traite de ce sujet indique dans son dernier rapport qu'il n'y a aucun danger de défaillance financière.

**MISE EN LIGNE LE 05-04-2023**

De plus, les réserves actuelles de notre système atteignent 8,3 % de notre richesse nationale. L'argument financier du Gouvernement ne tient donc pas la route pour justifier un tel report de l'âge de départ à la retraite. Repousser l'âge légal de départ à la retraite n'a donc aucun sens, si ce n'est que de répondre à des intérêts purement financiers dénués de bon sens et de logique. Travailler plus longtemps se serait condamner les travailleurs les plus âgés au chômage ou au minima sociaux et finalement à des pensions misérables.

Ce serait aussi, priver la jeunesse de rentrer plus facilement dans la vie professionnelle. Cela engendrerait des coûts de milliards d'euros par an pour indemniser le chômage, les arrêts maladie, les accidents de travail et invalidité qui se multiplieraient mathématiquement. D'autres solutions existent, dès à présent afin de financer notre système de retraite par exemple, atteindre l'égalité salariale homme/femme ou comme celui d'en finir avec les exonérations de cotisation et l'évasion fiscale qui se chiffrent à des dizaines de milliards d'euros par an... ce ne sont que quelques exemples.

C'est pourquoi **le Conseil municipal d'Unieux s'oppose à l'unanimité** à cette réforme des retraites et demande au Gouvernement d'ouvrir un dialogue avec les organisations représentatives du monde du travail pour étudier les conditions du retrait de cette réforme. Il affirme son soutien à la mobilisation populaire et à l'action de l'intersyndicale.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 13 mars 2023.

Le Maire,

Christophe FAVERJON



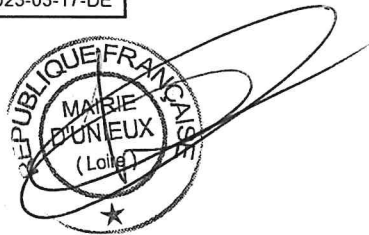
Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203168-20230313-DELIB2023-03-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023



Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON